

RAPPORT ANNUEL POUR 2021-2022



Conseil d'Établissement
Alfred-DesRochers

Madame,
Monsieur,

Au nom de tous les membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Alfred-DesRochers, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel 2021-2022. Je vous invite à le consulter pour en savoir plus sur nos activités de la dernière année scolaire. Comme chaque année, les dossiers sont toujours analysés consciencieusement par le CÉ et les décisions finales sont prises dans le meilleur intérêt de tous.

Bien que cette dernière année fût encore un peu bousculée en raison des nombreux défis occasionnés par la COVID, le CÉ a continué à travailler sur les dossiers mentionnés dans ce rapport. Notre objectif a été de maintenir l'amélioration continue des services offerts à nos enfants, et ce, malgré les diverses contraintes qui ont été imposées en réponse à cette pandémie. Le nombre de rencontres du CÉ a augmenté et nous avons maintenu une formule hybride (virtuelle et présentielle) afin d'offrir une flexibilité et permettre à tous les membres de participer.

J'aimerais rappeler que la mission de la direction, des enseignants, du personnel de soutien, des professionnels, des bénévoles et des membres du CÉ est la même : travailler ensemble pour assurer une instruction de qualité à nos enfants dans un environnement qui fait la promotion des règles de vie exemplaires et de saines habitudes de vie.

En ce sens, nous sommes toujours ouverts à recevoir vos suggestions et commentaires pour apporter des améliorations dans chacun de ces volets. N'hésitez jamais à communiquer avec moi ou à discuter avec un membre du CÉ.

En terminant, je tiens à souligner tout le travail et la créativité dont le personnel de l'école et la direction ont fait preuve encore cette année dans ce contexte exceptionnel.

Bonne lecture!

Isabelle Grenier

Présidente du conseil d'établissement de l'école Alfred-DesRochers

1. FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

**Le CÉ a tenu 8 assemblées en 2021-2022, soit deux rencontres supplémentaires de l'année précédente.
Celles-ci ont eu lieu en virtuel et présentiel.**

Dates des rencontres de l'année 2021 2022:

30 août | 18 octobre | 14 décembre | 25 janvier | 22 mars | 26 avril | 2 mai | 17 mai

Objectifs du conseil d'établissement

Il faut d'abord savoir que l'institution du CÉ découle de la loi sur l'instruction publique.

Ses membres sont élus ou nommés bisannuellement par élection, lors de l'assemblée générale des parents tenue normalement en septembre.

Lors des séances, différentes règles prévues dans le cadre de la loi s'appliquent, afin de maintenir son bon déroulement (avis de convocation, quorum de parents, rapport du procès-verbal, décorum, etc.).

Les points traités au CÉ durant une année scolaire sont nombreux et variés, mais ils ont tous le même noyau central « les élèves ».

2. MEMBRES DU CÉ 2021-2022

Identification des membres du CÉ et leur fonction

Parents

- Isabelle Grenier, présidente du CÉ et représentante au CÉ
- Gabrielle Lemay, vice-présidente et représentante au CÉ
- Félix-Etienne Tremblay, représentant au comité de parents et représentant au CÉ
- Valérie Tremblay-Boudreault, représentante au CÉ
- Jackie Huet, représentante au CÉ
- Véronique Goupil, membre substitut au CÉ

Membres du personnel

- Julie Gallant
- Sonia Jubinville
- Andréanne Labelle
- Céline Turcot

Personnel du service de garde

- Manon Laramée

Direction d'école

- Mélanie Custeau

3. SUJETS TRAITÉS PAR LE CÉ

Le CÉ a adopté 13 résolutions et formulé des avis auprès de la direction de l'école, en plus des dossiers réguliers et récurrents faisant l'objet de décision ou de consultation qui apparaissent année après année.

Sujets à adoption ou approbation :

- Adoption du calendrier des rencontres du CÉ 2021-2022;
- Adoption des Règles de régie interne;
- Approbation des campagnes de financement de la Fondation;
- Approbation du budget 2021-2022;
- Approbation des sorties éducatives 2021-2022;
- Approbation du code de vie;
- Approbation des contenus en sexualité 5h à 15h/année;
- Approbation du Régime pédagogique fiche 14A du ministère
- Approbation du document explicatif des Ressources éducatives (sanction des études);
- Approbation des grilles-matières 2021-2022;
- Approbation des Règles de fonctionnement du service de garde;
- Approbation des critères pour une classe à plus d'une année d'étude;
- Approbation des fournitures scolaires et frais exigés aux parents 2022-2023.

Sujets de consultation :

- Retour sur l'assemblée générale automne 2021;
- Retour sur l'accueil administratif 2021;
- Utilisation de Hop hop pour le service de garde.

Sujets d'information :

- Suivi du comité de parents
- Organisation scolaire 2022-2023
- Nouvelles du personnel
- Nouvelles de l'OPP et de la Fondation
- Chandails aux couleurs d'Alfred
 - Vente de chandail autorisée. L'objectif de la vente des chandails est d'augmenter le sentiment d'appartenance.
- Formation et manque de personnel éducateur/éducatrice au service de garde
 - De l'accompagnement a été offert pour de la formation permettant un lien direct avec CSSRS.
- Sécurité dans le stationnement
 - Le CÉ a été informé d'une situation dans le stationnement avec des parents de l'école. Un policier communautaire et les ressources matérielles ont été interpellés. La situation a été régularisée.
 - Une demande a été faite par la direction au CSSRS pour assurer la sécurité du personnel le soir pendant l'hiver pour l'installation d'une lumière dans le stationnement.
- Avancement du dossier pour le passage piétonnier
 - Demande faite à la ville pour un passage piétonnier vers le parc Villageois.
- Infos COVID
 - Mise à jour des actions prises pour la COVID, incluant le prêt de matériel, l'école à la maison, le manque de personnel, le nombre d'absences, présentation d'un plan de contingence, etc.

Sujets d'information (suite) :

-Épreuve anglais intensif

- Changement de date pour les épreuves (4 février plutôt que le 28 janvier)

-Aide aux parents (mesure no 15024) transférable au seuil minimal de service (mesure no 15025)

- Le montant de l'aide au parent sera utilisé pour la mesure de seuil minimal de service (services aux élèves), qui est actuellement en déficit (Possibilité de reprendre des sommes pour des besoins particuliers qui pourraient subvenir à l'aide offerte aux élèves en lien avec leurs apprentissages et leurs comportements.

-Politique d'admission et d'inscription pour l'année 2022-2023

- Présentation du document pour l'année 2022-2023. Les recommandations du comité de parents ont été considérées dans les modifications apportées.

-Varia

- Suivis cours d'école
- Comité environnement
- Calendrier de l'assemblée générale annuelle
- Rencontre des parents de maternelles 2021-2022
- Tournoi de golf de la mairesse
- Les Bravos hors gala
- Brunch des méritants
- Éveil musical
- Accueil des nouveaux enfants de maternelle
- Album des finissants
- Construction et travaux à l'école

4. CONCLUSION

Le CÉ a encore connu une année bien remplie. Il est important de remercier chaleureusement tous les membres du CÉ pour leur généreuse implication tout au long de l'année scolaire. Leur participation contribue largement au succès de l'école Alfred-DesRochers.

Le CÉ tient aussi à remercier toute l'équipe-école pour son travail assidu tout au long de l'année. Malgré les contraintes, les changements et les imprévus, le personnel a maintenu le cap en plaçant toujours l'élève au centre de ses actions. Afin d'assurer la réussite des jeunes, la collaboration-école-famille est un atout important. L'équipe remercie aussi sincèrement les parents pour leur collaboration tout au long de l'année.

Enfin, chers élèves, nous ne pouvons que vous féliciter pour votre résilience, votre courage, votre persévérance et votre créativité. Vous êtes inspirants!

Bonne rentrée 2022-2023 à tous et à toutes!